

CONDITIONS GENERALES CONTRACTUELLES & REGLEMENTATION DES CROISIERES DAUPHINS EN EGYPTE SEA DOLPHIN

Les Contacts chez Sea Dolphin :

Frédéric Chotard (direction) Tel +33 6 09 81 54 00 Egypte : +20 10 15 64 42 07 Mail :

seadolphin@free.fr

Georges (correspondant local en Egypte) +20 122 344 03 75

1. Accueil aéroport

- La réception des participants se fera à l'extérieur du hall d'arrivée après récupération des bagages et ralliement au panneau SEA DOLPHIN .

2. Transferts entre le bateau et L'aéroport

- A leur arrivée le samedi du départ, les participants seront transférés sur le bateau par la route en voiture ou en bus. 2 transferts sont inclus dans le prix soit depuis l'aéroport Hurghada vers la marina Hamata (point de départ du bateau – 6h de transfert) puis le samedi du retour : Hamata - Hurghada. Ou bien depuis l'aéroport de Marsa Alam vers marina Hamata (2h30 de transfert) et retour Marina Hamata – Aéroport Marsa Alam.
- Les participants pourront être amenés à attendre l'arrivée d'autres participants afin de regrouper le transfert vers le bateau. Les conditions de l'attente éventuelle seront les suivantes :
 - Attente à l'aéroport dans notre bus si attente inférieure ou égale à 1 heure env.
 - Attente au bureau du correspondant local situé en centre ville d'Hurghada (shopping, bars, restaurants à proximité etc) si attente supérieure à 1heure.
- Les participants arrivant avant le samedi du départ et partant après le samedi du retour devront s'occuper de leurs propres transferts aéroport –leur hôtel et leur hôtel-aéroport. Il sera alors demandé aux participants de nous informer sur le bon de réservation de l'hôtel dans lequel ils seront le samedi du départ à Hurghada ou Marsa Alam et l'hôtel où il faudra les déposer le samedi du retour à Marsa Alam ou Hurghada. Idem pour un éventuel day-use.

Nota : Tous nos bus sont récents et climatisés et pour les « longs » trajets (Hurghada-Hamata) ; de l'eau minérale sera proposée à bord du bus durant le transfert aller. Pour le retour les clients peuvent en faire la demande sur le bateau avant le débarquement.

- Pour le retour sur Hurghada : En fonction des horaires de vols retour, les participants seront conduits soit directement à l'aéroport, soit déposés en transit au bureau du correspondant local au centre ville d'Hurghada.
- En cas de départ nocturne ou de 8^{ème} nuit, il peut leur être proposé, à leur charge, une chambre avec ou sans repas près de leur aéroport de départ.
- Pour une attente dans la journée, un « Day use » dans un hôtel avec plage est possible de 09h à 18h. (Suivant disponibilités et à charge du participant).
- Pour le retour sur Marsa Alam : La réservation d'un « day use » dans un hôtel (utilisation des facilités de l'hôtel) est fortement recommandée dans les cas

suivants :

1. Arrivée en matinée, le premier jour (L'arrivée sur le bateau ne peut se faire qu'à partir de 18h)
2. Vol retour tardif, le dernier jour (le départ du bateau se fait vers 8h.)

NB : Ce service supplémentaire est à la charge du client.

3. Prestations incluses dans le tarif

- La prestation croisière commence avec le repas du soir sur le bateau **le samedi à partir de 18h**, la veille du jour du départ du bateau en mer (le dimanche matin) . Elle se termine **le samedi matin vers 8h après le petit-déjeuner** le lendemain du retour à la marina le vendredi soir.
- Les frais occasionnés par une arrivée en matinée la veille du départ bateau et/ou un retour tardif après le check-out du bateau seront à la charge du participant. (Day use, repas, nuit d'hôtel, accès plage, etc...)
- Une arrivée tardive dans la nuit précédent le départ (la nuit du samedi au dimanche), dû à l'horaire de vol ou à un retard de vol, ne donne pas droit à une compensation des prestations perdues (ex : 1er repas du samedi soir)

Prestation Croisière 1 semaine : transferts aller et retour entre le bateau et l'aéroport, 6 jours de croisière en pension complète et 7 nuits à bord en cabine double à partager. Dernière nuit (7^{ème}) sur le bateau avec petit déjeuner uniquement. Boissons non alcoolisées incluses dans les tarifs : Eau, coca, café, thé, jus à volonté sur le bateau durant toute la durée de la croisière. Taxes gouvernementales incluses. L'encadrement tel que précisé dans la fiche de voyage.

Prestation Croisière 2 semaines : transferts aller et retour entre le bateau et l'aéroport, 13 jours de croisière en pension complète et 14 nuits à bord en cabine double à partager. Dernière nuit (14^{ème}) sur le bateau avec petit déjeuner uniquement. Boissons non alcoolisées incluses dans les tarifs : Eau, coca, café, thé, jus à volonté sur le bateau durant toute la durée de la croisière. Taxes gouvernementales et de park incluses. L'encadrement tel que précisé dans la fiche de voyage.

NOTA: Less tarifs peuvent être sujets à modification en cours d'année suivant les augmentations de carburant et/ou en cas de nouvelle taxe gouvernementale ou de park

4. Prestations non comprises

- Des bières seront disponibles à bord en canette de 0.5l au prix de 4 € .
Nota : La consommation d'alcool est interdite durant la journée mais autorisée le soir avec modération.
- Le pourboire pour l'équipage en fin de croisière est fonction du niveau de satisfaction : 30 à 50 € par participant, par semaine et pour l'ensemble de l'équipage est une fourchette raisonnable.
- Possibilité de louer des équipements de nage et d'apnée sur place ou d'acheter des matériels neufs selon la liste reçue en annexe. Pré-réservation indispensable par email. Le règlement de ces matériels se fera sur place en euros et en espèce.

- Une boutique de bord est également disponible sur place. Le règlement se fait en euros et en espèce.

5. Avertissements

- Le port de départ et de retour du bateau se trouve normalement à la marina Hamata mais il n'est pas contractuel et peut être changé selon la volonté des autorisations administratives égyptiennes.
- Tout itinéraire est fonction des conditions météorologiques et des autorités Égyptiennes.
- En cas de problème médical ou de force majeure durant la croisière entraînant l'obligation d'un retour à la marina pour rapatriement et une nouvelle demande de permissions de sortie en mer auprès des autorités Égyptiennes, n'ouvrira pas droit à aucun remboursement ni compensation financière.
- Il est conseillé d'emporter une **pharmacie personnelle** avec des médicaments contre la «tourista», le mal de mer, des pansements étanches de la crème solaire, produit contre le mal de mer, des produits contre les problèmes ORL, des antibiotiques et de la cortisone.

6. Conditions de participation

- L'âge minimum pour la participation à ce séjour est de 8 ans, enfant sachant nager, accompagné du représentant légal pour les mineurs. Les enfants participants à la croisière, sont sous la responsabilité entière de leur(s) parent(s) et ne peuvent en aucun cas être confiés à la garde de l'équipage ou de nos moniteurs durant une sortie palme, masque et tuba de ou des adultes les accompagnants.
- **Assurances : Il est demandé de souscrire impérativement une assurance assistance/rapatriement tous risques.** Le site des dauphins étant assez éloigné en mer les frais de rapatriement peuvent être très très coûteux...
- **Bien que cela ne soit pas obligatoire, il est très très fortement conseillé de souscrire à une assurance annulation que l'on peut proposer en supplément.** Toute annulation même médicale avant le départ n'ouvrira droit à aucun autre remboursement que celui relatif à la politique d'annulation (voir art 7). L'assurance annulation elle, pourra le faire suivant ses conditions.
- .Pour les apnéistes ou personnes pratiquant l'apnée à un niveau supérieur à celui d'un débutant il est demandé d'être affilié à une organisation reconnue type FFESSM, AIDA, APNEA TOTAL PADI SSI avec les assurances spécifiques propre à l'activité en cours de validité. Il faudra apporter brevets et certificats d'assurance sur le bateau pour ces personnes.
- Tous les participants doivent être en bonne santé, savoir nager et apte à la pratique de la nage en mer . Il est demandé pour chaque participant **un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la nage en mer et /ou à la pratique de l'apnée pour les participants brevetés ou ceux souhaitant s'y initier.**
- **Passeport :** La date de validité du passeport doit être au minimum 6 mois après la date du retour. Les personnes issues de la communauté Européenne (donc pas les ressortissants Suisse) arrivant uniquement avec la carte d'identité nationale (modèle plastifié en cours de validité 10 ans. Au delà l'Égypte ne reconnaît pas la validité des CNI) . Dans ce cas, il faut obligatoirement se munir de 2 photos d'identité pour les formalités douanières à la

descente de l'avion.

Nota : Les participants doivent se munir d'une photocopie de leur passeport ou C.I qui pourra être demandée au départ du bateau.

- Pour les personnes handicapées ou dépendantes nous nous réservons le droit d'étudier le cas avant acceptation de la prise en charge, les conditions de vie à bord pouvant être parfois difficiles pour des personnes en situation de handicap. Elles doivent de toutes façons être obligatoirement accompagnées d'un assistant de vie 1 pour 1.
- Pour les éventuelles activités « techniques » sur le bateau, plongée, kayak, apnée, les participants devront s'assurer d'être apte à la pratique de ces activités. Aucune de ces activités ne pourra être pratiquée dans le cas contraire. Sea Dolphin décline toute responsabilité en cas de non respect des clauses précédemment citées dans cet article et/ou des consignes de sécurité relatives à la vie et à la pratique des activités proposées à bord.

7. Conditions d'annulation, Garantie des départs

Conditions d'annulation applicables à tous les passagers :

- Moins de 2 semaines de la date de départ, paiement 100% de la prestation
- De 3 à 4 semaines de la date de départ, paiement 75% de la prestation
- De 5 à 6 semaines de la date de départ, paiement 50% de la prestation
- De 7 à 8 semaines de la date de départ, paiement 25 % de la prestation
- De 8 à 16 semaines de la date de départ, paiement 10 % de la prestation

Nota : Les cas particuliers seront étudiés ponctuellement.

- Pour toute réservation, il est impératif de souscrire une assurance assistance-rapatriement ; non incluse dans les tarifs (assurance annulation optionnelle).
- Sea Dolphin décline toute responsabilité en cas de non souscription d'une telle assurance. Attention : l'assurance ne peut fonctionner que pour une raison valable et stipulée dans la police d'assurance qui doit être souscrite au plus tard au moment du paiement de votre voyage pour être valide.
- Les frais de banque relatifs aux règlements et/ou remboursements sont à la charge du client.
- Le minimum de participants pour garantir le départ est de 16 personnes minimum sauf accord particulier.
- Sea Dolphin se réserve le droit d'annuler, sans indemnité, une croisière 2 mois avant la date du départ si le minimum de clients requis n'est pas atteint sauf croisière déjà confirmée au planning.
- Sea Dolphin se réserve le droit de refuser un participant si son heure d'embarquement sur le bateau, suite à des problèmes indépendants à l'organisation (retard d'avion important, etc..) est postérieure à 10 heures du matin, le jour du départ du bateau (dimanche) afin d'éviter des conflits avec les gardes côtes égyptiens et les réclamations des autres participants déjà à bord. Le ou les clients retardataires seront alors redirigés en fonction des disponibilités vers un autre séjour à l'hôtel.

8. Remboursement pour raisons particulières

- Aucun remboursement ne sera accordé dans le cas où le client n'effectuerait pas tout le programme suite à une interdiction du moniteur présent à bord pour non respect des normes de

sécurité ou pour sa propre sécurité.

- Le non respect du circuit contractuel suite à des mauvaises conditions météo ou à des impositions administratives n'ouvrira pas droit à une indemnité.
- Les taxes ne sont pas remboursées en cas de changement de circuit dû aux mauvaises conditions météo.
- Les changements éventuels de bateaux ou de marinas n'ouvriront pas le droit à une indemnité.
- En cas d'interdiction de se rendre en Egypte par le gouvernement du pays du participant les sommes versées pour le règlement du forfait de la croisière (hors vol) seront remboursées dans leur intégralité.

Fait à Le

Noms et prénoms des participants :

Signature du client :
(Accompagné de la mention « lu et approuvé »)